https://www.francetransactions.com/assurance-vie/mutavie-actiplus-option-142.html

Versement minimum à l'entrée : Néant

MACIF Actiplus Option (Mutavie)

- -

Date de mise en ligne : jeudi 15 décembre 2016

Copyright © FranceTransactions.com - Tous droits réservés

MUTAVIE assurance vie

MACIF : Mutavie Actiplus et Actiplus Option

Mutavie Actiplus est le contrat d'Assurance-Vie de la MACIF, en euros, sans aucuns frais de gestion. Le contrat Actiplus Option est un contrat multisupports.

Le contrat d'assurance-vie en euros Actiplus n'est plus commercialisé depuis le 1er janvier 2018. Le contrat Actiplus Option reste quant à lui commercialisé.

MACIF et Mutavie

Mutavie est la filiale assurance-vie de la Macif. Société spécialisée en épargne retraite et prévoyance, Mutavie est régie par le Code des assurances.

Mutavie propose également des contrat d'assurance-vie sans frais sur les versements, le Livret Vie, le contrat en euros (Livret Vie) et le contrat multisupports (Livret Vie Option), tous deux sans frais sur les versements, mais avec des frais de gestion.

Mutavie Actiplus : frais de gestion

Le contrat Assurance Vie Actiplus est sans frais de gestion. Ce contrat supporte par contre des frais sur les versements de 3%.

Pour le contrat Actiplus Option des frais de gestion de 0,60% par an sont appliqués sur le support en euros et de 1,80% sur les unités de compte.

Mutavie Actiplus : pas de dépôt minimum !

Certains contrats Assurance Vie vous sont inaccessibles, car le dépôt minimum est trop élevé pour vous ? Pas de souci, avec les contrats Actiplus, au moins tout le monde est servi ! Le dépôt à l'ouverture du contrat est libre !

Les versements complémentaires sont de 75 € minimum et de 30 € pour des versements mensuels : des conditions en accord avec tous les épargnants.

Historique des performances du fonds euros MACIF :

Rendements / Années	**2022**	**2021**	**2020**	**2019**	**2018**						
Taux bruts publiés (1)	2.200 %	1.600 %	1.650 %	1.800 %	1.800 %	Taux nets perçus (2)	1,82 %	1,32 %	1,37 %	1,49 %	1,49 %

(1) : Rendement du fonds en euros, tel que publié par l'assureur, c'est à dire net de frais de gestion, mais brut des prélèvements sociaux.(2) : Rendement du fonds en euros net pour l'épargnant résident fiscal français, prélèvements sociaux déduits.

Les performances passées ne préjugent en rien des performances à venir

Copyright © FranceTransactions.com